

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA DEMANDE DE PASSEPORT

- 1- Certificat de nationalité togolaise (originale + 2 photocopies dont une copie à légaliser à l'Ambassade) ;
- 2- Un acte de naissance (originale + 2 photocopies dont une copie à légaliser à l'Ambassade) ;
- 3- Une attestation de personne à prévenir en cas de besoin ou une autorisation parentale si il s'agit d'un enfant mineur ; (À légaliser à l'Ambassade)
- 4- 2 photocopies de l'ancien passeport;
- 5- 2 photos d'identité récentes de même couleur ;
- 6- Frais de demande de passeport: 100 CHF ;
- 7- Frais de légalisation: 15CHF par document ;
- 8- Frais de dossier: 15CHF ;
- 9- Frais d'envoi par DHL du dossier à Lomé et de retour du passeport établi à Genève: 160CHF ;
- 10- Pour les femmes mariées, joindre une copie de l'acte de mariage légalisée ou à faire légaliser à l'Ambassade: 15CHF./-

NB: Étant donné que la collecte des données pour le passeport se fait par une équipe spéciale venant de la Direction Générale de la documentation Nationale à Lomé. L'Ambassade conseille aux demandeurs de passeports de communiquer à l'avance leurs contacts.